



CATALOGUE DE FORMATION



EDITO

Le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence 64B est une unité fonctionnelle du SAMU 64, habilitée et agréée en qualité de centre de formation par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine. Il est situé au sein du Centre Hospitalier de Pau et dépend du Pôle des Urgences.

Le CESU 64B organise des formations de gestes et de soins d'urgence pour tout professionnel de santé, mais aussi pour toute personne travaillant dans une structure sanitaire ou médico-sociale.

L'équipe du CESU est composée de professionnels de santé experts dans leur domaine d'activité et soucieux de proposer aux stagiaires une offre de formation diversifiée, adaptée, actualisée et répondant aux obligations réglementaires.

Les différentes modalités pédagogiques, basées sur l'échange, l'analyse des pratiques professionnelles et la simulation, permettent aux bénéficiaires de se questionner et de mettre leurs connaissances en action.

Le CESU 64B propose des formations permettant à chaque stagiaire de construire son raisonnement clinique en lien avec une situation d'urgence et de mettre en œuvre l'ensemble des actions nécessaires pour dispenser des gestes de qualité adaptés à la situation rencontrée.

Pour que notre œuvre ait du sens pour chacun d'entre nous, il est fondamental de partager certaines valeurs fondatrices.

Les valeurs que le CESU 64B souhaite porter sont :

- La transmission, la construction, la mutualisation des savoirs et des compétences au service des personnes soignées ;
- La qualité de l'écoute et de l'accompagnement des « stagiaires » et des intervenants dans les parcours d'apprentissage ;
- Une pédagogie interactive avec un stagiaire acteur de son parcours de formation.

Notre CESU répond à l'ensemble des **6 critères** du décret du 30 juin 2015 relatif à la **qualité d'une action de formation** :

- y L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé ;
- y L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics d'apprenants ;
- y L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation ;
- y La qualification professionnelle et la formation continue des personnels chargés des formations ;
- y Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus ;
- y La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.

Créé en 1999, le CESU 64B a formé 1 074 stagiaires en 2020. Il participe au réseau d'enseignement des soins d'urgence de Nouvelle-Aquitaine (RESU Nouvelle-Aquitaine).

Docteur Jacques-Antoine OILLEAU
Responsable médical du CESU 64B

PLAN D'ACCÈS

🚌 **Ligne F (Fébus)**
Terminus Hôpital François-Mitterrand

🚌 **Ligne T1**
Arrêt Gaston-Bonheur

🚌 **Ligne 13**
Arrêt Pau EFS

☎ **05 59 92 50 82**





SOMMAIRE

AFGSU

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence 1	page 6
Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence 2	page 10
AFGSU 2 en instituts de formation aux métiers de la santé	page 14
AFGSU Spécialisée Situation Sanitaire Exceptionnelle (SSE)	page 18

Formation Revalidation AFGSU	page 32
Revalidation annuelle AFGSU SSE Damage control	page 35
Revalidation annuelle AFGSU SSE NRBC	page 38

URGENCES

Situation d'Urgence en Milieu Professionnel	page 42
Situation d'Urgence en Milieu Professionnel (Spécial surf)	page 45
Gestion des situations d'urgences somatiques (santé mentale)	page 48
Infirmier Organisateur de l'Accueil	page 51
Garde Ambulancière Préfectorale	page 55
Réalisation d'un ECG et repérage des anomalies	page 58
Utilisation du MEOPA	page 61
Infirmier en SAUV Salle d'Accueil des Urgences Vitales	page 64
Infirmier SMUR (Service Mobile d'Urgence et Réanimation)	page 68
Prise en charge d'une victime présentant un choc anaphylactique	page 71
Réanimation du nouveau-né en urgence à la naissance	page 74
Chariot d'urgence	page 77

AFGSU 1

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE

Niveau 1



/ Contexte

Formation conforme à l'arrêté du 1^{er} juillet 2019 relatif à l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

/ Objectif professionnel

Obtenir l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1.

/ Objectifs opérationnels et évaluables de développement de compétences

Identifier une urgence à caractère médical et initier sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques.

Participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

/Public concerné, prérequis et bénéficiaire

Formation destinée à l'ensemble des personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé.

La formation peut accueillir 7 à 12 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée.

La convention de formation et la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

Informations pratiques



Durée : 2 jours consécutifs, soit 14 heures
8h30 – 12h00 / 13h00 – 16h30



Le calendrier des formations est disponible en fin de catalogue et sur le site www.ch-pau.fr
Rubrique SE FORMER - CESU



Lieu de formation :

En inter-établissement : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B – Centre Hospitalier de Pau

En intra-établissement : le CESU 64B peut organiser la formation dans vos locaux.



Coûts : 180 € par jour de formation soit 360 € pour l'intégralité de la formation, net de taxe. **Frais à la charge du bénéficiaire** : Repas (sinon pris en charge par l'employeur)

Formation non assujettie à la T.V.A



Lieu de restauration :

Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du Centre Hospitalier de Pau.

Le repas sera facturé en supplément.

**/ Modalités de déroulement pédagogique,
suivi et sanction**

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les intervenants
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table...) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises Supports audio-visuels et multimédias Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 Formateurs GSU certifiés par groupe
Sanction de la formation	La délivrance des attestations de formation aux gestes et soins d'urgence Niveau 1 est subordonnée à la validation de chacun des modules qui composent la formation, fondée sur la présence tout au long de la formation et la vérification de l'acquisition par le bénéficiaire des connaissances, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence. Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation La durée de validité de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 est de quatre ans. La prorogation de cette attestation pour une durée équivalente est subordonnée au suivi d'une formation d'une durée de sept heures portant sur une actualisation des connaissances portant sur les gestes et soins d'urgence, les urgences collectives et les situations exceptionnelles en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique.

JOUR 1

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES VITALES		
- Présentation de la formation		
- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée ; pratiquer un dégagement d'urgence le cas échéant		8H30
- Alerter le service d'aide médicale urgente ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales ; ou en situation de sauveteur isolé, comprendre l'usage des autres numéros ; et savoir transmettre les observations et suivre les conseils donnés		- 10H00
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et de réaliser les gestes adéquats		10H15
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée		- 12H00
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec matériel (défibrillateur automatisé externe)		13H00 - 14H30
- Arrêter une hémorragie externe y compris par la pose d'un garrot, en respectant les règles d'hygiène et les règles de protection face à un risque infectieux		15H00 - 16H30

JOUR 2

ENSEIGNEMENT RELATIF AUX URGENCES COLLECTIVES ET AUX SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES		
- Rappels de la veille		
- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un événement exceptionnel au sein de l'établissement		
- Comprendre le concept de situations sanitaires exceptionnelles et connaître l'organisation de la réponse du système de santé (dispositif ORSAN) et son articulation avec le dispositif de réponse de la sécurité civile (dispositif ORSEC)		8H30
- S'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles des établissements de santé ou médico-sociaux, en fonction de la profession exercée et du lieu d'exercice		- 10H00
- Etre sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre dans ce type de situation (protection et décontamination d'urgence)		
ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES POTENTIELLES		
- Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et effectuer les gestes adéquats		
- Identifier les signes de gravité d'une brûlure et agir en conséquence		10H15
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène (mesures barrière)		- 12H00
- Transmettre un bilan synthétique lors de l'alerte, et à l'équipe médicale venant en renfort ; ou demander conseil au service d'aide médicale urgente (SAMU) ou d'appeler le numéro interne dédié, de transmettre les observations et de suivre les conseils donnés		
MISE EN SITUATION DE SYNTHESE ET D'EVALUATION		
- Mises en situations pratiques d'évaluation		13H00- 14H45
- Mises en situations pratiques d'évaluation		15H00- 16H15
- Conclusion, renforcement et évaluation de la formation		16H15 16H30

/ Modalités d'évaluation

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Evaluations sommatives
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue :

41 bénéficiaires en 2021

67 bénéficiaires en 2022

75 bénéficiaires en 2023

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

98,5 % de satisfaction en 2021

98,8 % de satisfaction en 2022

97,6 % de satisfaction en 2023

Taux d'obtention de l'attestation de formation :

100 % d'obtention depuis 2019

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Contact

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive

64046 PAU CEDEX

05.59.92.50.82

Email : cesu64b@gmail.com

AFGSU 2

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE

Niveau 2

/ Contexte

Formation conforme à l'arrêté du 1^{er} juillet 2019 relatif à l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

/ Objectif professionnel

Obtenir l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2.

/ Objectifs opérationnels et évaluables de développement de compétences

Identifier une situation d'urgence à caractère médical et initier sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques.

Participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.



/Public concerné, prérequis et bénéficiaire

- Tout professionnel de santé diplômé ou en formation (titre quatre du code de la santé publique).
- Tout titulaire du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique, d'accompagnant éducatif et social mentionné à l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles, du diplôme d'assistants de régulation médicale, aux assistants médicaux, aux préleveurs sanguins en vue d'examen de biologie médicale et aux auxiliaires ambulanciers (diplômé ou en formation).

La formation peut accueillir 8 à 12 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée. La convention de formation et la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

Informations pratiques



Durée : 3 jours consécutifs, soit 21 heures
8h30 – 12h00 / 13h00 – 16h30



Le calendrier des formations est disponible en fin de catalogue et sur le site www.ch-pau.fr
Rubrique SE FORMER - CESU



Lieu de formation :

En inter-établissement : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B – Centre Hospitalier de Pau

En intra-établissement : le CESU 64B peut organiser la formation dans vos locaux.



Coûts : 180 € par jour de formation soit 540 € pour l'intégralité de la formation, net de taxe.

Frais à la charge du bénéficiaire : Repas (si non pris en charge par l'employeur)

Formation non assujettie à la T.V.A



Lieu de restauration :

Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du Centre Hospitalier de Pau.

Le repas sera facturé en supplément.

**/ Modalités de déroulement pédagogique,
suivi et sanction**

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table...) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises Supports audio-visuels et multimédias Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 Formateurs GSU certifiés par groupe
Sanction de la formation	La délivrance des attestations de formation aux gestes et soins d'urgence Niveau 1 est subordonnée à la validation de chacun des modules qui composent la formation, fondée sur la présence tout au long de la formation et la vérification de l'acquisition par le bénéficiaire des connaissances, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence. Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation La durée de validité de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 est de 4 ans. La prorogation de cette attestation pour une durée équivalente est subordonnée au suivi d'une formation d'une durée de sept heures portant sur une actualisation des connaissances portant sur les gestes et soins d'urgence, les urgences collectives et les situations exceptionnelles en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique.

/ Contenu & Programme pédagogique

JOUR 1

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES VITALES	
- Présentation de la formation	8H30 - 10H00
- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée ; pratiquer un dégagement d'urgence le cas échéant	
- Réaliser un bilan circonstanciel, un bilan des fonctions vitales et un bilan complémentaire	
- Alerter le service d'aide médicale urgente ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales ; ou en situation de sauveteur isolé, comprendre l'usage des autres numéros ; et savoir transmettre les observations et suivre les conseils donnés	
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée	10H15 - 12H00
- Identifier les critères de gravité d'une plaie ou brûlure et effectuer les gestes adéquats	
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec matériel (défibrillateur automatisé externe, Chariot d'urgence, matériel embarqué...)	13H00 - 14H45
- Identifier un traumatisme osseux et effectuer les gestes adéquats	15H00 -
- Synthèse, renforcement et conclusion	16H30

JOUR 2

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES POTENTIELLES	
- Rappels de la veille	8H30 - 10H00
- Identifier les signes de gravité d'un malaise et effectuer les gestes adéquats	
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats	10H15 - 12H00
- Arrêter une hémorragie externe	
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène (mesures barrière)	
- Prendre les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné	13H00 - 14H45
- Mettre en œuvre un chariot d'urgence et/ou le matériel d'urgence adapté	
- Effectuer ou faire réaliser un relevage et un brancardage	15H00 -
- Synthèse, renforcement et conclusion	16H30

JOUR 3

ENSEIGNEMENT RELATIF AUX URGENCES COLLECTIVES ET AUX SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES	
- Rappels de la veille	8H30 - 10H00
- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un événement exceptionnel au sein de l'établissement	
- Participer à la mise en œuvre des dispositifs d'organisation de la réponse du système sanitaire aux situations sanitaires exceptionnelles (dispositif ORSAN)	
- S'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours et du plan blanc ou du plan bleu, selon le rôle prévu pour la profession exercée	
- Etre sensibilisé aux risques NRBC-E et identifier son rôle en cas d'activation des dispositions spécifiques relatives aux risque NRBC-E du plan blanc, et les différents dispositifs de protection individuelle en fonctions des risques	
- Identifier les équipements de protections adaptés face à un risque NRBC	10H15 -
- Identifier les étapes et principes d'une décontamination de victime NRBC	12H00
MISE EN SITUATION DE SYNTHESE ET D'EVALUATION	
- Mises en situations pratiques d'évaluation	13H00-14H30

- Mises en situations pratiques d'évaluation	15H00-16H15
- Conclusion, renforcement et évaluation de la formation	16H15-16H30

/ Modalités d'évaluation

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Evaluations sommatives
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue :

291 bénéficiaires en 2021

307 bénéficiaires en 2022

353 bénéficiaires en 2023

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

97,6 % de satisfaction en 2021

98 % de satisfaction en 2022

97,7 % de satisfaction en 2023

Taux d'obtention de l'attestation de formation :

100 % d'obtention depuis 2019

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Contact

Pour toute question administrative, pédagogique
ou en lien avec une situation de handicap,
veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive

64046 PAU CEDEX

05.59.92.50.82

Email : cesu64b@gmail.com

AFGSU 2

En instituts de formation aux métiers de la santé



/ Contexte

Formation conforme à l'arrêté du 1^{er} juillet 2019 relatif à l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

/ Objectif professionnel

Obtenir l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2.

/ Objectifs opérationnels et évaluables de développement de compétences

Identifier une situation d'urgence à caractère médical et initier sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques.

Participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

/ Public concerné, prérequis et bénéficiaire

- Tout étudiant et élève des instituts de formation : IFAS, IFSI, IFAP, IFA, BTS Analyses de biologie médicale.

Aucun prérequis n'est exigé.

La formation peut accueillir de 8 à 12 bénéficiaires par groupe.

/ Modalités et délais d'accès

La demande de prestation émanant de l'institut de formation est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée. La convention de formation est envoyée en amont de la formation aux instituts de formation.

Informations pratiques



Durée : 3 jours, soit 21 heures

Le format et la durée de la formation peuvent être adaptés en fonction des connaissances déjà acquises par les bénéficiaires. Prendre contact directement avec le CESU



Le calendrier et le déroulement de la formation sont négociés entre les instituts de formation et le CESU. Le déroulé pédagogique présenté ci-après est donné à titre indicatif.



Lieu de formation :

En intra-établissement : le CESU 64B organise la formation dans vos locaux.



Coûts : 200 € pour l'intégralité de formation de 21h, net de taxe. 180€ pour la formation condensée (sous conditions) de 17h, net de taxe. *La formation n'est assurée qu'avec un nombre minimum de bénéficiaires à définir. Prendre contact directement avec le CESU.*

Frais à la charge du bénéficiaire : Tenue, Repas (si non pris en charge par l'employeur)



Lieu de restauration :

Le repas est libre, conformément à l'organisation habituelle des instituts de formation.

/ Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table...) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises Supports audio-visuels et multimédias Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 Formateurs GSU certifiés par groupe
Sanction de la formation	La délivrance des attestations de formation aux gestes et soins d'urgence 2 est subordonnée à la validation de chacun des modules qui composent la formation, fondée sur la présence tout au long de la formation et la vérification de l'acquisition par le bénéficiaire des connaissances, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence. Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation La durée de validité de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 est de quatre ans. La prorogation de cette attestation pour une durée équivalente est subordonnée au suivi d'une formation d'une durée de sept heures portant sur une actualisation des connaissances portant sur les gestes et soins d'urgence, les urgences collectives et les situations exceptionnelles en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique.

/ Contenu & Programme pédagogique

JOUR 1

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES VITALES	
- Présentation de la formation	9H00 - 10H30
- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée ; pratiquer un dégagement d'urgence le cas échéant	
- Réaliser un bilan circonstanciel, un bilan des fonctions vitales et un bilan complémentaire	
- Alerter le service d'aide médicale urgente ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales ; ou en situation de sauveteur isolé, comprendre l'usage des autres numéros ; et savoir transmettre les observations et suivre les conseils donnés	
- Identifier les signes de gravité d'un malaise et d'effectuer les gestes adéquats	
- Identifier les critères de gravité d'une plaie ou brûlure et effectuer les gestes adéquats	10H45 - 12H30
- Prendre les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné	
- Identifier un arrêt cardiaque, connaître les principes de prise en charge	
- Connaître les modalités d'utilisation d'un défibrillateur semi-automatique	
- Présenter un chariot d'urgence et le matériel d'urgence	13H30 - 17H00
- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un événement exceptionnel au sein de l'établissement	
- Participer à la mise en œuvre des dispositifs d'organisation de la réponse du système sanitaire aux situations sanitaires exceptionnelles (dispositif ORSAN)	
- S'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours et du plan blanc ou du plan bleu, selon le rôle prévu pour la profession exercée.	
- Être sensibilisé aux risques NRBC-E et identifier son rôle en cas d'activation des dispositions spécifiques relatives aux risques NRBC-E du plan blanc, et les différents dispositifs de protection individuelle en fonction des risques.	
- Identifier les équipements de protections adaptés face à un risque NRBC	
- Identifier les étapes et principes d'une décontamination de victime NRBC	

JOUR 2

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES POTENTIELLES	
- Identifier un arrêt cardiaque, connaître les principes de prise en charge	9H00 – 12H30
- Connaître les modalités d'utilisation d'un défibrillateur semi-automatique	
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et de réaliser les gestes adéquats	
- Arrêter une hémorragie externe	
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée	13H30 – 17H00
- Réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec matériel (défibrillateur automatisé externe, Chariot d'urgence, matériel embarqué...)	

JOUR 3 (1/2 JOURNÉE)

- Mettre en œuvre un chariot d'urgence et/ou le matériels d'urgence adapté	9H00 -
- Identifier un traumatisme osseux et effectuer les gestes adéquats - Effectuer ou faire réaliser un relevage et un brancardage	12H30
- Mises en situations pratiques des enseignements sur cas concrets - Bilan de la formation	13H30 - 17H00

/ Modalités d'évaluation

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Evaluations sommatives
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue :

396 bénéficiaires en 2021

368 bénéficiaires en 2022

409 bénéficiaires en 2023

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

97,3 % de satisfaction en 2021

98,2 % de satisfaction en 2022

98 % de satisfaction en 2023

Taux d'obtention de l'attestation de formation :

100 % d'obtention depuis 2019

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Contact

Pour toute question administrative, pédagogique
ou en lien avec une situation de handicap,
veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive

64046 PAU CEDEX

05.59.92.50.82

Email : cesu64b@gmail.com

AFGSU SPÉCIALISÉE SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE (SSE)

Damage control



/ Contexte

Formation conforme à l'arrêté du 1^{er} juillet 2019 relatif à l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

La formation AFGSU en Situation Exceptionnelle d'Urgence se compose de 10 modules ; appelés « Annexes » dans les textes réglementaires. Elles peuvent être enseignées et délivrées séparément. Les annexes 1 et 2 correspondent aux AFGSU niveau 1 et 2.

Annexe 3 : Prise en charge d'une urgence collective en pré hospitalier ;

Annexe 4 : Accueil massif de victimes non contaminées en établissement de santé ;

Annexe 5 : Stratégie médicale de damage control ;

Annexe 6 : Prise en charge des urgences médico-psychologiques ; [Ce module n'est pas enseigné par le CESU 64B]

Annexe 7 : Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuelle ou collective nucléaire, radiologique et chimique ;

Annexe 8 : Décontamination hospitalière approfondie ;

Annexe 9 : Prise en charge d'un patient victime d'un agent nucléaire, radiologique ou chimique ;

Annexe 10 : Prise en charge des patients suspects d'infection liée à un risque épidémique et biologique et protection de la collectivité en établissement de santé ;

Annexe 11 : Prise en charge des patients suspects d'infection liée à un risque épidémique et biologique et protection de la collectivité en établissement de santé de référence ; [Ce module n'est pas enseigné par le CESU 64B]

Annexe 12 : Soins critiques en situation sanitaire exceptionnelle. [Ce module n'est pas enseigné par le CESU 64B]

/ Objectif professionnel

Obtenir les modules 03 - 04 - 05 de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence en situation sanitaire exceptionnelle pour les professionnels exerçant à la fois en secteur intra et extra hospitalier.

/ Objectifs opérationnels et évaluable de développement de compétences

Acquérir des connaissances nécessaires pour intervenir en cas d'urgences collectives et de situation sanitaire exceptionnelle relative à un afflux de blessés nécessitant la mise en œuvre d'une stratégie de *damage control*.

/ Public concerné, prérequis et bénéficiaire

- Pour les modules 03 – 04 – 05, (2 jours consécutifs) :

Formation destinée aux professionnels de santé chargés d'assurer la prise en charge d'un flux de patients blessés en pré-hospitalier et d'assurer la mise en œuvre de techniques de *damage control*

Prérequis : Etre titulaire d'une Attestation de Formation en Geste et Soins d'Urgence niveau 1 ou 2 en cours de validité.

La formation peut accueillir jusqu'à 12 bénéficiaires chaque jour..

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée. La convention de formation et convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur, soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription, les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

/ Informations pratiques :

- **Durée** : 2 jours de formation soit 14 heures de formation (7h le 1^{er} jour et 7h le 2^{ème} jour)
- **Calendrier** : Le calendrier des formations est disponible en fin de catalogue et sur le site www.ch-pau.fr
Rubrique SE FORMER- CESU – CESU
- **Lieu de formation** :
 - *En inter-établissement* : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B – Centre Hospitalier de Pau
 - *En intra-établissement* : le CESU 64B peut organiser la formation dans vos locaux.
- **Lieu de restauration** : Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du Centre Hospitalier de Pau. Le repas sera facturé en supplément.
- **Coût** :
 - 250€ par jour de formation, soit 500€ pour l'intégralité de la formation par bénéficiaire, net de taxe.
 - Frais à la charge du bénéficiaire : Repas (si non pris en charge par l'employeur)
 - *Formation non assujettie à la T.V.A*

/ Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table...) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises Supports audio-visuels et multimédias Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 Formateurs GSU SSE certifiés par groupe
Sanction de la formation	La délivrance des attestations de formation aux modules 03-04-05 de l'attestation Gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle est subordonnée à la validation de chacun des modules qui composent la formation, fondée sur la présence tout au long de la formation et la vérification de l'acquisition par le bénéficiaire des connaissances, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence. Un certificat de réalisation pour chacun des modules est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation La durée de validité des modules de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau en situation sanitaire exceptionnelle est d'un an. La prorogation de chacune de ces attestations pour une durée équivalente est subordonnée au suivi d'une formation annuelle portant sur une actualisation des connaissances sur les urgences collectives et les situations exceptionnelles en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique (sous la forme d'une formation ou d'un exercice).

/ Contenu & Programme pédagogique

JOUR 1

MODULE 03 : AFFLUX MASSIF PRE HOSPITALIER ET MODULE 05 : STRATEGIE DE DAMAGE CONTROL		
- Présentation de la formation		
- Connaître les modes opératoires du terrorisme et identifier ses implications pour les secours		8H30
- Connaître l'organisation ORSEC NOVI et sa déclinaison attentat		-
- Identifier le rôle du SAMU/SMUR/CUMP/ARS lors d'un ORSEC NOVI		10H00
- Connaître les contraintes sécuritaires et leurs conséquences sur l'organisation des secours		
- Connaître les principes de régulation médicale lors d'un ORSEC NOVI+/- attentat		
- Identifier les différentes phases du DC		10H15
- Maîtriser les techniques de PEC adultes et pédiatriques		-
- Maîtriser l'utilisation des garrots et matériels spécifiques (valves d'Asherman, pansements Israélien..)		12H00
- Connaître les modalités de dénombrement et de traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC)		13H00
- Connaître les principes de tri en DC		-
		15H30
- Exercice d'application pratique en situation pré hospitalière		15H45
- Synthèse, renforcement et conclusion		-16H30

PATIENTS JOUR 2

MODULE 4 : AFFLUX MASSIF HOSPITALIER ET MODULE 05 : STRATEGIE DE DAMAGE CONTROL		
- Présentation de la formation		
- Connaître les modes opératoires du terrorisme et identifier ses implications pour les équipes hospitalières		8H30 -
- Connaître l'organisation ORSEC NOVI et son articulation avec le dispositif ORSAN AMAVI		10H00
- Connaître les principes et organisations de la prise en charge d'un afflux de blessés en établissement de santé		
- Connaître les principes de tri et parcours de soins des patients en DC		10H15 -
- Identifier les différentes phases du DC, notamment dans son parcours de soins hospitalier		12H00
- Connaître le rôle et l'organisation des différents intervenants hospitaliers		
- Maîtriser les indications et techniques de DC hospitalier en fonction des spécialités, notamment pédiatriques		
- Connaître le rôle du SAMU, du Directeur et de la cellule de crise, du Directeur médical de crise, des professionnels de santé et des autres intervenants (logistique, informatiques etc...) conformément à la déclinaison du Plan Blanc		
- Identifier les différentes dynamiques de charge de travail et les organisations de ressources humaines nécessaires en regard		13H00 -
- Information sur la déclinaison NRBC du plan ORSAN AMAVI		15H30
- Connaître les contraintes sécuritaires et leurs conséquences sur l'organisation hospitalière		
- Connaître les principes de communication et d'informations des proches et du public		
- Identifier les troubles psychiques post-traumatiques		
- Savoir assurer la traçabilité des patients (SINUS/SIVIC)		
- Exercice de synthèse : Gestion de flux sur plan et coordinations des équipes		15H45 -
- Conclusion, renforcement et évaluation de la formation		16H30

/ Modalités d'évaluation

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Evaluations sommatives
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue :

25 bénéficiaires en 2021

36 bénéficiaires en 2022

20 bénéficiaires en 2023

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

97,1 % de satisfaction en 2021

97,7 % de satisfaction en 2022

98,3 % de satisfaction en 2023

Taux d'obtention de l'attestation de formation :

100 % d'obtention depuis 2019

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Contact

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive

64046 PAU CEDEX

05.59.92.50.82

Email : cesu64b@gmail.com

AFGSU SPÉCIALISÉE SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE (SSE)

*Risque Nucléaire, Radiologique,
Biologique ou chimique*



/ Contexte

Formation conforme à l'arrêté du 1^{er} juillet 2019 relatif à l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

La formation AFGSU en Situation Exceptionnelle d'Urgence se compose de 10 modules ; appelés « Annexes » dans les textes règlementaires. Elles peuvent être enseignées et délivrées séparément. Les annexes 1 et 2 correspondent aux AFGSU niveau 1 et 2.

Annexe 3 : Prise en charge d'une urgence collective en pré hospitalier ;

Annexe 4 : Accueil massif de victimes non contaminées en établissement de santé ;

Annexe 5 : Stratégie médicale de damage control ;

Annexe 6 : Prise en charge des urgences médico-psychologiques ; **[Ce module n'est pas enseigné par le CESU 64B]**

Annexe 7 : Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuelle ou collective nucléaire, radiologique et chimique ;

Annexe 8 : Décontamination hospitalière approfondie ;

Annexe 9 : Prise en charge d'un patient victime d'un agent nucléaire, radiologique ou chimique ;

Annexe 10 : Prise en charge des patients suspects d'infection liée à un risque épidémique et biologique et protection de la collectivité en établissement de santé ;

Annexe 11 : Prise en charge des patients suspects d'infection liée à un risque épidémique et biologique et protection de la collectivité en établissement de santé de référence ; **[Ce module n'est pas enseigné par le CESU 64B]**

Annexe 12 : Soins critiques en situation sanitaire exceptionnelle. **[Ce module n'est pas enseigné par le CESU 64B]**

/ Objectif professionnel

Obtenir les modules 07-08-09-10 de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence en situation sanitaire exceptionnelle

/ Objectifs opérationnels et évaluable de développement de compétences

-Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas d'urgences collectives et de situation sanitaire exceptionnelle.

-Caractériser les différents risques et les spécificités de prise en charge.

-Maîtriser le port des EPI (Equipe ment de protection individuel).

-Connaitre les principes d'organisation d'une chaîne de décontamination.

/ Public concerné, prérequis et bénéficiaire

Formation destinée à l'ensemble des professionnels d'un établissement de santé ou médico-social

Prérequis : Etre titulaire d'un AFGSU niveau 1 ou 2 en cours de validité (datant de moins de 4 ans)

La formation peut accueillir 8 bénéficiaires

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée. La convention de formation et convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur, soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription, les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

/ Informations pratiques :

- **Durée** : 3 jours de formation consécutifs soit 24 heures 30 de formation décomposées comme suit :
 - Annexe 07 - 7h00
 - Annexe 08 - 7h00
 - Annexe 09 - 7h00
 - Annexe 10 - 03h30
- **Calendrier** : Le calendrier des formations est disponible en fin de catalogue et sur le site www.ch-pau.fr
Rubrique SE FORMER – CESU
- **Lieu de formation** :
 - *En inter-établissement* : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B – Centre Hospitalier de Pau
 - *En intra-établissement* : le CESU 64B peut organiser la formation dans vos locaux.
- **Lieu de restauration** : Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du Centre Hospitalier de Pau. Le repas sera facturé en supplément.
- **Coût** :
 - 250€ par jour de formation, soit 750€ pour l'intégralité de la formation, net de taxe.
 - Frais à la charge du bénéficiaire : Repas (si non pris en charge par l'employeur)
 - *Formation non assujettie à la T.V.A*

/ Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table...) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises Supports audio-visuels et multimédias Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 Formateurs GSU SSE certifiés par groupe
Sanction de la formation	La délivrance des attestations de formation aux annexes 07/08/09/10 de l'attestation gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle est subordonnée à la validation de chacun des modules qui composent la formation, fondée sur la présence tout au long de la formation et la vérification de l'acquisition par le bénéficiaire des connaissances, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence. Un certificat de réalisation pour chacun des modules est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation La durée de validité des modules de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau en situation sanitaire exceptionnelle est d'un an. La prorogation de chacune de ces attestations pour une durée équivalente est subordonnée au suivi d'une formation annuelle portant sur une actualisation des connaissances sur les urgences collectives et les situations exceptionnelles en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique (sous la forme d'une formation ou d'un exercice).

/ Contenu & Programme pédagogique

JOUR 1

MODULE 7 : DECONTAMINATION D'URGENCE ET MOYENS DE PROTECTION INDIVIDUELS ET COLLECTIFS NRC + REB		
- Présentation de la formation		8H00
- Assurer l'accueil de la prise en charge de victimes potentiellement contaminées NRBC		-
- Caractériser les risques NRBC pour les victimes et les personnels		10H00
- Utiliser des EPI Nucléaires - Radiologiques		10H15
- Utiliser des EPI Biologiques		-
		12H00
- Utiliser des EPI Chimiques		12H40
		-
		15H30
- Comprendre les règles pour éviter les transferts de contamination (zonage, marche en avant, circuit patients...)		15H45
- Connaitre les modalités d'élimination/décontamination des objets ou déchets potentiellement contaminés		-
- Mettre en œuvre les procédures de décontamination d'urgence		17H00

JOUR 2

MODULE 9 : PRISE EN CHARGE DES PATIENTS VICTIMES D'AGENTES NRC + REB	
- Rappels de la veille	8H00 -
- Identifier un risque NRBC	10H00
- Connaître les principes de prise en charge des patients NRBC	10H15 -
- Connaître les indications et savoir administrer les antidotes NRBC d'un PSM	12H00
- Rappels sur la décontamination d'urgence	13H00 - 15H30
- Exercice de prise en charge de patients contaminés NRC	
- Assurer sous EPI le triage et la prise en charge des urgences vitales lors de leur décontamination	
- Connaître les contraintes physiologiques liées au port des différents EPI	
- Gérer une découverte de patient suspect d'une contamination biologique en structure de soins	15H45 - 16H30

JOUR 3

MODULES 8 / 10 : DECONTAMINATION HOSPITALIERE APPROFONDIE + PRISE EN CHARGE DES PATIENTS SUSPECTS D'INFECTION LIEE A UN RISQUE EPIDEMIQUE ET BIOLOGIQUE ET PROTECTION DE LA COLLECTIVITE EN ETABLISSEMENT DE SANTE ;	
- Rappels de la veille	8H30 -
- Connaître les principes et les indications de la décontamination approfondie	10H00
- Connaître les différents moyens de décontamination approfondie en dotation	10H15 -
- Identifier et mettre en œuvre les différentes phases d'une décontamination approfondie	12H00
EXERCICE DE MISE EN SITUATION DE SYNTHESE ET D'EVALUATION	
- Monter l'Unité Mobile de Décontamination Hospitalière du Centre Hospitalier de Pau	12H45- 14H00
- Assurer la PEC et la décontamination approfondie de victimes NRBC	14H00- 16H15
- Intervenir sur un malaise simulé d'équipier en EPI	
- Organiser la rotation des personnels et sa traçabilité, et leur décontamination	
- Conclusion, renforcement et évaluation de la formation	16H15- 16H30

/ Modalités d'évaluation

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Evaluations sommatives
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue :

14 bénéficiaires en 2021

24 bénéficiaires en 2022

18 bénéficiaires en 2023

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

94,8 % de satisfaction en 2021

97,3 % de satisfaction en 2022

96,9 % de satisfaction en 2023

Taux d'obtention de l'attestation de formation :

100 % d'obtention depuis 2019

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Contact

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive

64046 PAU CEDEX

05.59.92.50.82

Email : cesu64b@gmail.com

FORMATION REVALIDATION AFGSU

/ Contexte

Formation conforme à l'arrêté du 1er juillet 2019 relatif à l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

/ Objectif professionnel

Reconduire la validité de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1 ou 2 pour une durée de 4 ans.

/ Objectifs opérationnels et évaluables de développement de compétences

- Renforcer les connaissances acquises relatives aux gestes et soins d'urgence.
- Actualiser les connaissances en lien avec l'actualité scientifique notamment dans le domaine de la médecine d'urgence, de l'actualité sanitaire, des urgences collectives et des situations sanitaires exceptionnelles.
- Pratiquer et ajuster les gestes de secours
- .



/ Public concerné, prérequis et bénéficiaire

Formation destinée à l'ensemble des professionnels exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médicosociale, ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé.

Prérequis : être titulaire d'une Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1 ou 2 en cours de validité (datant de moins de 4 ans).

La formation peut accueillir jusqu'à 12 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée.

La convention de formation et la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur, soit directement au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

Informations pratiques



Durée : 7 heures
(8h30 - 12h00/13h00-16h30)



Le calendrier des formations est disponible sur le site www.ch-pau.fr Rubrique SE FORMER - CESU



Lieu de formation :

En inter-établissement : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B – Centre Hospitalier de Pau

En intra-établissement : le CESU 64B peut organiser la formation dans vos locaux

Coût : 180 € par bénéficiaire et jour de formation, nette taxe.

Frais à la charge du bénéficiaire :
Tenue professionnelle

Formation non assujettie à la T.V.A

Lieu de restauration :

Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du Centre Hospitalier de Pau.

Le repas sera facturé en supplément.

/ Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table...) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises Supports audio-visuels et multimédias Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 Formateurs GSU certifiés par groupe
Sanction de la formation	La revalidation l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1 ou 2 est soumise au suivi de la formation dans son intégralité et à l'implication active des bénéficiaires. Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation La durée de validité de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 est de quatre ans supplémentaires. La prorogation de cette attestation pour une durée équivalente est subordonnée au suivi d'une formation d'une durée de sept heures portant sur une actualisation des connaissances portant sur les gestes et soins d'urgence, les urgences collectives et les situations exceptionnelles en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique.

/ Contenu & Programme pédagogique

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES VITALES		
- Présentation de la formation		8H30 - 12H00
- Réactiver les connaissances acquises lors de la formation initiale		
- Revoir les gestes de secours (alerte, bilan des fonctions vitales, Position d'Attente de Sécurité, Réanimation cardio-pulmonaire, gestion d'une hémorragie, ...)		
- Pratiquer et ajuster les gestes de secours lors de travaux pratiques		
- Identifier un Accident Vasculaire Cérébral et mettre en place la prise en charge conforme aux recommandations des sociétés savantes		13H00 - 13H30
- Découvrir le Centre de Réception et de Régulation des Appels 15, comprendre le fonctionnement du centre 15 et l'importance du message d'alerte		
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec matériel (défibrillateur automatisé externe, Chariot d'urgence, matériel embarqué...)		13H30 - 15H00
- Mettre en place une prise en charge avancée de l'arrêt cardiaque (abord veineux, thérapeutiques médicamenteux, intubation)		
- Synthèse, renforcement et conclusion		15H45 - 16H30

/ Modalités d'évaluation

- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement
Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue :
229 bénéficiaires en 2021
229 bénéficiaires en 2022
353 bénéficiaires en 2023
Niveau de performance
Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :
96,2 % de satisfaction en 2021
98,2 % de satisfaction en 2022
96,1 % de satisfaction en 2023

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Contact Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter : SECRÉTARIAT du CESU 4, Boulevard Hauterive 64046 PAU CEDEX 05.59.92.50.82 Email : cesu64b@gmail.com

REVALIDATION ANNUELLE AFGSU SSE Damage control



/ Contexte

Formation conforme à l'arrêté du 1^{er} juillet 2019 relatif à l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

La formation AFGSU en Situation Exceptionnelle d'Urgence se compose de 10 modules ; appelés « Annexes » dans les textes réglementaires. Elles peuvent être enseignées et délivrées séparément. Les annexes 1 et 2 correspondent aux AFGSU niveau 1 et 2.

Annexe 3 : Prise en charge d'une urgence collective en pré hospitalier ;

Annexe 4 : Accueil massif de victimes non contaminées en établissement de santé ;

Annexe 5 : Stratégie médicale de damage control ;

Annexe 6 : Prise en charge des urgences médico-psychologiques ; [Ce module n'est pas enseigné par le CESU 64B]

Annexe 7 : Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuelle ou collective nucléaire, radiologique et chimique ;

Annexe 8 : Décontamination hospitalière approfondie ;

Annexe 9 : Prise en charge d'un patient victime d'un agent nucléaire, radiologique ou chimique ;

Annexe 10 : Prise en charge des patients suspects d'infection liée à un risque épidémique et biologique et protection de la collectivité en établissement de santé ;

Annexe 11 : Prise en charge des patients suspects d'infection liée à un risque épidémique et biologique et protection de la collectivité en établissement de santé de référence ; [Ce module n'est pas enseigné par le CESU 64B]

Annexe 12 : Soins critiques en situation sanitaire exceptionnelle. [Ce module n'est pas enseigné par le CESU 64B]

/ Objectif professionnel

Revalider les modules 03 - 04 - 05 de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence en situation sanitaire exceptionnelle pour les professionnels exerçant à la fois en secteur intra et extra hospitalier.

/ Objectifs opérationnels et évaluables de développement de compétences

Mobiliser et entretenir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas d'urgences collectives et de situation sanitaire exceptionnelle, relative à un afflux de blessés nécessitant la mise en œuvre d'une stratégie de « damage control ».

/ Public concerné, prérequis et bénéficiaire

Formation destinée à l'ensemble des professionnels de santé et des personnels des établissements de santé, chargé d'assurer la prise en charge d'un flux de patients blessés en établissement de santé, ou d'assurer la mise en œuvre de technique de « damage control » ayant eu la formation initiale.

Prérequis : Etre titulaire d'une AFGSU1 ou AFGSU2 et modules SSE 03/04/05 en cours de validité.

La formation peut accueillir jusqu'à 32 bénéficiaires

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée. La convention de formation et convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur, soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription, les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

/ Informations pratiques :

- **Durée** : 7h (8h30-12h00 / 13h00-16h30)
- **Calendrier** : Le calendrier des formations est disponible en fin de catalogue et sur le site www.ch-pau.fr
Rubrique SE FORMER- CESU – CESU
- **Lieu de formation** :
 - o *En inter-établissement* : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B – Centre Hospitalier de Pau
 - o *En intra-établissement* : le CESU 64B peut organiser la formation dans vos locaux.
- **Lieu de restauration** : Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du Centre Hospitalier de Pau. Le repas sera facturé en supplément.
- **Coût** :
 - o 250 € pour l'intégralité de la formation, net de taxe.
 - o Frais à la charge du bénéficiaire : Repas (si non pris en charge par l'employeur)
 - o *Formation non assujettie à la T.V.A*

/ Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table...)
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises Supports audio-visuels et multimédias Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 Formateurs GSU SSE certifiés par groupe
Sanction de la formation	Un certificat de réalisation pour chacun des modules est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation La durée de validité de la revalidation des modules de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau en situation sanitaire exceptionnelle est d'un an. La prorogation de chacune de ces attestations pour une durée équivalente est subordonnée au suivi annuel de formation annuelle portant sur une actualisation des connaissances sur les urgences collectives et les situations exceptionnelles en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique (sous la forme d'une formation ou d'un exercice).

/ Contenu & Programme pédagogique

ACTUALISATION DES CONNAISSANCES SUR LES SSE ET LE DC	
- Présentation de la formation	8H30 - 12H00
- Connaître l'organisation ORSEC NOVI et sa déclinaison attentat	
- Identifier les différentes phases du DC	
- Maîtriser les techniques de PEC adultes et pédiatriques	
- Connaître les modalités de dénombrement et de traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC)	13H00 - 16H30
- Connaître les principes de tri en DC	
- Connaître le rôle et l'organisation des différents intervenants	
- Maîtriser les indications et techniques de DC hospitalier	
- Identifier les différentes organisations et la coordination des différents acteurs	
- Exercice de synthèse et d'application	
- Synthèse, renforcement et conclusion	

/ Modalités d'évaluation

- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue : Cette formation n'a pas été dispensée en 2021 20 bénéficiaires en 2022 16 bénéficiaires en 2023
Niveau de performance 95,8 % de satisfaction en 2022 96,6 % de satisfaction en 2023 <u>Taux d'obtention de l'attestation de formation :</u> 100 % d'obtention depuis 2022

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Contact

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive

64046 PAU CEDEX

05.59.92.50.82

Email : cesu64b@gmail.com

REVALIDATION ANNUELLE

AFGSU SSE

Menaces nucléaire,
radiologique, biologique et
chimique (NRBC)



/ Contexte

Formation conforme à l'arrêté du 1^{er} juillet 2019 relatif à l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

La formation AFGSU en Situation Exceptionnelle d'Urgence se compose de 10 modules ; appelés « Annexes » dans les textes réglementaires. Elles peuvent être enseignées et délivrées séparément. Les annexes 1 et 2 correspondent aux AFGSU niveau 1 et 2.

Annexe 3 : Prise en charge d'une urgence collective en pré hospitalier ;

Annexe 4 : Accueil massif de victimes non contaminées en établissement de santé ;

Annexe 5 : Stratégie médicale de damage control ;

Annexe 6 : Prise en charge des urgences médico-psychologiques ; [Ce module n'est pas enseigné par le CESU 64B]

Annexe 7 : Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuelle ou collective nucléaire, radiologique et chimique ;

Annexe 8 : Décontamination hospitalière approfondie ;

Annexe 9 : Prise en charge d'un patient victime d'un agent nucléaire, radiologique ou chimique ;

Annexe 10 : Prise en charge des patients suspects d'infection liée à un risque épidémique et biologique et protection de la collectivité en établissement de santé ;

Annexe 11 : Prise en charge des patients suspects d'infection liée à un risque épidémique et biologique et protection de la collectivité en établissement de santé de référence ; [Ce module n'est pas enseigné par le CESU 64B]

Annexe 12 : Soins critiques en situation sanitaire exceptionnelle. [Ce module n'est pas enseigné par le CESU 64B]

/ Objectif professionnel

Revalider les modules 07 - 08 – 09 - 10 de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence en situation sanitaire exceptionnelle.

/ Objectifs opérationnels et évaluables de développement de compétences

Mobiliser les connaissances acquises relatives à la spécificité des prises en charge en situations d'urgences collectives et sanitaires exceptionnelles.

/ Public concerné, prérequis et bénéficiaire

Formation destinée à l'ensemble des professionnels de santé et des personnels des établissements de santé ou médico-social

Prérequis : Etre titulaire de l'AFGSU1 ou AFGSU2 en cours de validité, ainsi que la validation des annexes 07/08/09/10 de l'AFGSU SSE depuis moins d'un an.

La formation peut accueillir de jusqu'à 12 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée. La convention de formation et convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur, soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription, les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

/ Informations pratiques :

- **Durée** : 7h (8h30 - 12h00/13h00-16h30)
- **Calendrier** : Le calendrier des formations est disponible en fin de catalogue et sur le site www.ch-pau.fr
Rubrique SE FORMER – CESU
- **Lieu de formation** :
 - *En inter-établissement* : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B – Centre Hospitalier de Pau
 - *En intra-établissement* : le CESU 64B peut organiser la formation dans vos locaux.
- **Lieu de restauration** : Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du Centre Hospitalier de Pau. Le repas sera facturé en supplément.
- **Coût** :
 - 250€ pour l'intégralité de la formation, net de taxe.
 - Frais à la charge du bénéficiaire : Repas (si non pris en charge par l'employeur)
 - *Formation non assujettie à la T.V.A*

/ Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table...) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises Supports audio-visuels et multimédias Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 Formateurs GSU SSE certifiés par groupe
Sanction de la formation	La revalidation de l'attestation de la formation aux annexes 07/08/09/10 de l'attestation gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle est subordonnée à la présence tout au long de la formation et à la vérification de l'acquisition par le bénéficiaire des connaissances, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence sanitaire exceptionnelle. Un certificat de réalisation pour chacun des modules est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation. La durée de validité de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle est d'un an.

/ Contenu & Programme pédagogique

JOUR 1

ACTUALISATION DES CONNAISSANCES SUR LES SSE ET LE DC		
- Présentation de la formation		8H30
- Caractériser les risques NRBC pour les victimes et les personnels		- 10H00
- Utiliser des EPI adaptés aux risques biologiques		10H15
- Utiliser des EPI adaptés aux risques chimiques		- 12H00
- Comprendre les règles pour éviter les transferts de contamination (zonage, marche en avant, circuit patients...)		13H00
- Connaître les modalités d'élimination/décontamination des objets ou déchets potentiellement contaminés		- 14H45
- Connaître les procédures de décontamination d'urgence		
- Connaître les principes et les indications de la décontamination approfondie		15H00
- Connaître les différents moyens de décontamination approfondie en dotation		-
- Identifier et mettre en œuvre les différentes phases d'une décontamination approfondie		16H30

Modalités d'évaluation

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation.

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue :

36 bénéficiaires en 2021

45 bénéficiaires en 2022

53 bénéficiaires en 2023

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

93,2 % de satisfaction en 2021

93,1 % de satisfaction en 2022

88,4 % de satisfaction en 2023

Taux de revalidation de l'attestation de formation :

100 % d'obtention depuis 2021.

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Contact

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive

64046 PAU CEDEX

05.59.92.50.82

Email : cesu64b@gmail.com

SITUATION D'URGENCE EN MILIEU PROFESSIONNEL



/ Contexte

Formation professionnelle continue

/ Objectif professionnel

Améliorer et mieux coordonner la prise en charge des patients en situations d'urgence vitale dans le service de soins.

/ Objectifs opérationnels et évaluables de développement de compétences

Identifier une situation d'urgence à caractère médical et initier sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques.

Favoriser la montée en compétence opérationnelle en passant du BLS (Basic Life Support) enseigné en AFGSU à l'ALS (Advanced Life Support) enseigné en SUMP.

Permettre aux équipes d'appréhender une situation d'urgence vitale dans leur service, avec leurs contraintes architecturales, organisationnelles et matérielles.

Mobiliser les compétences acquises lors des formations d'AFGSU, en action pratique (simulation in situ).

/ Public concerné, prérequis et bénéficiaire

Professionnels exerçant au sein d'une même unité fonctionnelle.

Prérequis : de préférence, être titulaire d'une AFGSU 1 ou 2.

La formation peut accueillir 6 à 8 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée.

La convention de formation est envoyée en amont de la formation à l'employeur.

Il n'y a pas de date limite d'inscription. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

Informations pratiques



Durée : 3 heures (matin ou après-midi).
(9h00 - 12h00/13h00-16h00)



Le calendrier est défini conjointement entre le responsable pédagogique du CESU et le donneur d'ordre



Lieu de formation :

La formation se déroule au sein du service de soins, : une chambre doit être mise à disposition



Coûts : 120 € par bénéficiaire pour l'intégralité de la formation, net de taxe. *Le CESU n'assure la formation qu'avec un minimum de 6 bénéficiaires. Prendre contact directement avec le CESU.*

Frais à la charge du bénéficiaire : Tenue professionnelle

Formation non assujettie à la T.V.A

/ Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table...) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises Supports audio-visuels et multimédias Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 Formateurs GSU certifiés par groupe
Sanction de la formation	Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation

/ Contenu & Programme pédagogique

DEROULE DE LA FORMATION		
-	Présentation de la formation	
-	Réactivation des connaissances par l'utilisation d'un quizz	9h00
-	Identifier une situation d'urgence vitale et réagir en conséquence (MSP)	-
-	Fixer les points clés de la prise en charge d'un arrêt cardiaque	10h15
-	Pratiquer les manœuvres de réanimation cardio-pulmonaire sur mannequin	10h25
-	Identifier une situation d'urgence vitale et réagir en conséquence (MSP)	-
-	Synthèse, renforcement et conclusion	12h00

/ Modalités d'évaluation

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement
Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue :
164 bénéficiaires en 2021
151 bénéficiaires en 2022
240 bénéficiaires en 2023
Niveau de performance
Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :
97,2 % de satisfaction en 2021
97,3 % de satisfaction en 2022
97,2 % de satisfaction en 2023

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Contact
Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :
SECRÉTARIAT du CESU
4, Boulevard Hauterive
64046 PAU CEDEX
05.59.92.50.82
Email : cesu64b@gmail.com

SITUATION D'URGENCE EN MILIEU PROFESSIONNEL

Spécial Surf



/ Contexte

Action nationale de la Fédération Française de Surf
« Surfeur, acteur citoyen »

/ Objectif professionnel

Améliorer la qualité de la prise en charge initiale d'une victime de noyade ou d'accident sur une plage et Intégrer les surfeurs professionnels ou fédéraux dans la chaîne de secours.

/ Objectifs opérationnels et évaluables de développement de compétences

Identifier les causes de difficultés organisationnelles ou techniques liées au secours en pleine eau ou sur la plage, en lien avec les organisations nationales des services de secours pré-hospitaliers et les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques.

Maîtriser les techniques et organisations spécifiques au travail en milieu isolé et/ou côtier..

/ Public concerné, prérequis et bénéficiaire

Formation destinée à l'ensemble des pratiquants de surf, professionnels, fédéraux ou pratiquants libres.

Prérequis : Autonomie en surf et en nage en pleine mer. Titulaire du PSE1 ou équivalent.

La formation peut accueillir 6 à 12 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée.

La convention de formation est envoyée en amont de la formation à l'employeur.

Il n'y a pas de date limite d'inscription. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

Informations pratiques



Durée : 7h30 (9h00 - 12h00/13h00-17h00)



Le calendrier est défini conjointement entre le responsable pédagogique du CESU et le cadre de santé de l'unité concernée



Lieu de formation :

La formation se déroule sur votre site de pratique



Coûts : Forfait pédagogique de 1 700 € (12 bénéficiaires maximum) pour l'intégralité de la formation, net de taxe.

Frais à la charge du bénéficiaire :

- Repas (si non pris en charge par l'employeur)
- Tenue civile
- Tenue de surf (maillot, combinaison, planche, serviette)
- Facultatif : dotation personnelle en matériel de secours.

Formation non assujettie à la T.V.A

/ Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table...) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises Supports audio-visuels et multimédias Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 formateurs infirmiers du CESU, expérimentés en SMUR et en secours en milieu isolé.
Sanction de la formation	Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation

/ Contenu & Programme pédagogique

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE L'ORGANISATION D'UNE PRISE EN CHARGE DE VICTIME EN PLEINE EAU OU SUR PLAGE	
- Présentation de la formation	8H30
- Identifier les expériences et attentes	-
- Connaître l'organisation générale d'un secours côtier et ses spécificités	10H00
- Connaître les statistiques relatives à la typologie du secours côtier	
- Connaître la physiopathologie des noyades	10H15
- Identifier les priorités de prise en charge, seul ou à plusieurs	-
	12H00
- Connaître les spécificités de prise en charge des traumatismes en lien avec la pratique de surf et des sports côtiers	13H00
- Gérer un ACR seul et en équipe sur une plage fréquentée ou en milieu isolé	-
	14H45
- Mettre en œuvre des secours spécifiques à différents cas concrets	15H00
- Formaliser un plan prévisionnel de secours relatif à leurs activités	-
- Synthèse, renforcement et conclusion	16H30

/ Modalités d'évaluation

- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue : Nouvelle formation – Formation non dispensée
Niveau de performance Taux de satisfaction globale des bénéficiaires : Nouvelle formation – Formation non dispensée

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Contact

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive

64046 PAU CEDEX

05.59.92.50.82

Email : cesu64b@gmail.com

URGENCES SOMATIQUES en établissement de SANTÉ MENTALE



/ Contexte

Formation destinée essentiellement aux internes de spécialité de psychiatrie dans le cadre d'un changement biannuel d'affectation visant une montée ou un maintien des compétences

/ Objectif professionnel

Permettre aux internes de psychiatrie d'appréhender et de gérer des situations d'urgence.

/ Objectifs opérationnels et évaluables de développement de compétences

Actualiser les connaissances relatives aux gestes et soins d'urgence

Actualiser les connaissances en lien avec l'actualité scientifique notamment dans le domaine de la médecine d'urgence

Mettre en œuvre des soins conservatoires en situation de détresse vitale..

/ Public concerné, prérequis et bénéficiaire

Formation destinée aux internes de spécialité de psychiatrie et possiblement psychiatres, praticiens hospitaliers dans le cadre de la réactualisation de leurs connaissances théoriques et procédurales.

Aucun prérequis.

La formation peut accueillir 12 bénéficiaires maximum.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée.

La convention de formation est envoyée en amont de la formation à l'employeur.

Il n'y a pas de date limite d'inscription. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

Informations pratiques



Durée : 7h00



Le calendrier est défini conjointement entre le responsable pédagogique du CESU et l'établissement demandeur.



Coûts : 180 € par bénéficiaire, net de taxe *La formation n'est assurée qu'avec un nombre minimum de bénéficiaires à définir. Prendre contact directement avec le CESU.*



Lieu de formation :

La formation se déroule dans vos locaux.

/ Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table...) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises Supports audio-visuels et multimédias Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	1 à 2 médecins urgentistes et 1 formateur GSU certifié
Sanction de formation	Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation

/ Contenu & Programme pédagogique

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES VITALES		
- Présentation de la formation		14H -
- Identifier et savoir gérer une détresse respiratoire		
- Identifier et savoir gérer une douleur thoracique		
- Identifier et savoir gérer un syndrome coronarien aigu		16H00
- Identifier et savoir gérer un état de choc		
- Identifier et savoir gérer un arrêt cardiaque		
- Identifier et savoir gérer un syndrome de pénétration		
- Identifier et savoir gérer une anaphylaxie		16H10
- Identifier et savoir gérer une pendaïson		-
- Identifier et savoir gérer une intoxication médicamenteuse volontaire		18H00
- Identifier et savoir gérer une crise convulsive		
- Synthèse, renforcement et conclusion		

/ Modalités d'évaluation

- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement
Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue :
27 bénéficiaires en 2021
13 bénéficiaires en 2022
27 bénéficiaires en 2023
Niveau de performance
Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :
94,4 % de satisfaction en 2021
98,8 % de satisfaction en 2022
93,9 % de satisfaction en 2023

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Contact
Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :
SECRÉTARIAT du CESU
4, Boulevard Hauterive
64046 PAU CEDEX
05.59.92.50.82
Email : cesu64b@gmail.com

INFIRMIER ORGANISATEUR DE L'ACCUEIL (IOA)

/ Contexte

Formation conforme au décret de compétence infirmier(e) N° - 2004-802 du 29 juillet 2004, à l'article 4311-5 du code de la santé publique, au référentiel SFMU IOA 2020, au décret n° 2016-1605 du 25 novembre 2016 portant code de déontologie des infirmiers et au référentiel de compétences infirmières en médecine d'urgence – SFMU Juin 2008.
Le triage en structure des urgences Recommandations formalisées d'experts – SFMU 2013.

/ Objectif professionnel

Développer les compétences spécifiques des professionnels infirmiers dans la fonction d'IOA au sein d'un service d'urgence adulte ou pédiatrique, conformément aux recommandations actuelles.

/ Objectifs opérationnels et évaluables de développement de compétences

Identifier le rôle d'un IOA, ses missions et le contexte législatif relatif à ce poste.

Mettre en œuvre des méthodes de tri et de communication adaptée, notamment en cas d'afflux massif.



/ Public concerné, prérequis et bénéficiaire

Formation destinée à l'ensemble des infirmier(e)s travaillant ou étant amenés à travailler en service d'urgence et à assurer la fonction d'IOA.

Prérequis : être diplômé d'état d'infirmier et exercer dans un service d'urgence.

La formation peut accueillir jusqu'à 12 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée.

La convention de formation et la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

Informations pratiques



Durée : 2 sessions de 2 jours consécutifs, soit 28 heures. 8h30 – 12h00 / 13h00 – 16h30



Le calendrier des formations est disponible sur le site www.ch-pau.fr Rubrique SE FORMER - CESU



Lieu de formation :

En inter-établissement : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B – Centre Hospitalier de Pau

En intra-établissement : le CESU 64B peut organiser la formation dans vos locaux.



Coûts : 200 € par jour de formation soit 800 € pour l'intégralité de la formation, net de taxe.

Frais à la charge du bénéficiaire : Repas (si non pris en charge par l'employeur)

Formation non assujettie à la T.V.A

Lieu de restauration :

Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du Centre Hospitalier de Pau.

Le repas sera facturé en supplément.

/ Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table...) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises Supports audio-visuels et multimédias Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 formateurs infirmiers ayant une expérience au poste IOA
Sanction de la formation	Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation

/ Contenu & Programme pédagogique

JOUR 1

REPRESENTATION, CADRE LEGISLATIF ET REFERENCES CULTURELLES		
-	Présentation de la formation	8H30
-	Identifier les représentations et difficultés ressenties lors de la mise en poste IOA	- 10H00
-	Identifier les ressources et techniques pour améliorer l'efficacité en poste	10H15
-	Visiter l'accueil du service des Urgences du Centre Hospitalier de Pau et identifier son organisation (<i>si formation inter établissement</i>)	- 12H00
-	Connaitre l'historique de l'émergence de la fonction IAO/IOA	13H00
-	Connaitre le cadre législatif lié à la fonction d'IOA	-
-	Identifier la responsabilité infirmière au décours d'un poste d'IOA en structure publique et privée	14H45
-	Identifier les ressources et bonnes pratiques, face au cas particuliers sur le plan législatif (mineur, sous contrainte, fugues, psychiatrie, etc.)	15H00
-	Identifier les différents profils de patients accueillis en service d'urgences, et intégrer les enjeux et les références culturelles afin d'améliorer les relations lors de l'accueil et faciliter l'adhésion au soins	- 16H30
-	Synthèse, renforcement et conclusion	

/ Contenu & Programme pédagogique

JOUR 2

MISSION, TECHNIQUES DE TRI ET OUTILS DE L'IOA		
- Rappels de la veille		
- Identifier les valeurs professionnelles inhérentes au poste d'IOA		8H30
- Identifier les capacités professionnelles nécessaires ou à développer pour assurer le poste d'IOA		- 10H00
- Identifier les missions du poste, conformément au référentiel national		10H15 - 12H00
- Connaître les différentes méthodes de tri		
- Identifier les avantages et inconvénients de chacune des méthodes		13H00
- S'approprier une méthode standard, assurant une bonne uniformité inter-opérateur et une reproductibilité fiable au sein de l'équipe		- 14H45
- Identifier les différents outils d'aide au tri disponibles		15H00
- Exercice pratique de tri/pondération de tri		-
- Synthèse, renforcement et conclusion		16H30

JOUR 3

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DES TECHNIQUES DE COMMUNICATIONS ET DE GESTIONS DES CONFLITS		
- Présentation de la formation		8H30
- Identifier les grands principes de la communication		- 10H00
- Eprouver les défauts de communications classiques par des mises en situations		
- Identifier des techniques de communications adaptées à la gestion de situations difficiles à l'accueil des urgences		10H15 - 12H00
- Connaître le fonctionnement des techniques vue en mises en situations		13H00
- Exercices pratiques de gestion relationnelle difficile		- 14H45
- Identifier les grands mécanismes de défaut de compréhension en communication		15H00
- Identifier les facteurs de stress et les stratégies de coping lié au poste		-
- Synthèse, renforcement et conclusion		16H30

JOUR 4

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE L'ACCUEIL PEDIATRIQUE ET D'UN AFFLUX MASSIF		
- Rappels de la veille		8H30
- Identifier les critères de tri pédiatrique et la spécificité de l'accueil d'une population pédiatrique		- 10H00
- Cas clinique de tri pédiatrique		10H15 - 12H00
- Comprendre le rôle d'un IOA dans un contexte de situation sanitaire exceptionnelle		13H00
- Connaître la méthode de tri en situation d'afflux massif		- 14H00
- Exercice d'application sur le tri en situation d'afflux massif		14H00
- Synthèse, renforcement et conclusion		- 16H30

/ Modalités d'évaluation

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Evaluations sommatives
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement
Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue :
18 bénéficiaires en 2021
16 bénéficiaires en 2022
16 bénéficiaires en 2023
Niveau de performance
Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :
95,3 % de satisfaction en 2021
98,7 % de satisfaction en 2022
96,6 % de satisfaction en 2023

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Contact
Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :
SECRÉTARIAT du CESU
4, Boulevard Hauterive
64046 PAU CEDEX
05.59.92.50.82
Email : cesu64b@gmail.com

GARDE AMBULANCIERE PRÉFECTORALE



/ Contexte

Formation conforme à l'Arrêté du 26 janvier 2006 relatif aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier et au diplôme d'état d'ambulancier.

Contribution des ambulanciers exerçant au sein des structures de transport sanitaires privées, participant au Service d'Aide Médicale Urgente dans le cadre de la garde ambulancière préfectorale.

/ Objectif professionnel

Maintenir les compétences nécessaires à la prise en charge d'un patient dans le cadre des gardes ambulancières préfectorales.

/ Objectifs opérationnels

Actualiser les connaissances relatives aux gestes et soins d'urgence.

Actualiser les connaissances en lien avec l'actualité scientifique notamment dans le domaine de la médecine d'urgence, de l'actualité sanitaire..

/ Public concerné, prérequis et bénéficiaire

Formation destinée aux ambulanciers diplômé d'état et aux auxiliaires

Prérequis : Etre détenteur d'une AFGSU 2 en cours de validité

La formation peut accueillir 6 à 12 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée.

La convention de formation et la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

Informations pratiques



Durée Une journée, soit 7 heures.
8h30 – 12h00 / 13h00 – 16h30



Le calendrier des formations est disponible sur le site www.ch-pau.fr Rubrique SE FORMER- CESU



Lieu de formation :

En inter-établissement : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B – Centre Hospitalier de Pau



Coûts : 180 € par jour de formation net de taxe.

Frais à la charge du bénéficiaire : Repas (si non pris en charge par l'employeur)

Formation non assujettie à la T.V.A

Lieu de restauration :

Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du Centre Hospitalier de Pau.

Le repas sera facturé en supplément.

/ Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table...) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises Supports audio-visuels et multimédias Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 Formateurs GSU certifiés par groupe
Sanction de la formation	La formation GAP peut valoir comme revalidation de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence 2. Cette disposition est subordonnée à la présence tout au long de la formation et la vérification de l'acquisition par le bénéficiaire des connaissances, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence. Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation

/ Contenu & Programme pédagogique

JOUR 1

- Présentation de la formation	8H30 - 9H00
- Appréhender la prise en charge d'un patient présentant des troubles psychiatriques	9H00 - 11H00
- Connaître les différents modes d'hospitalisation en psychiatrie	
- Revoir les principes de communication et les adapter à la prise en charge d'un patient psychiatrique	11H00 - 12H00
- Prendre les mesures adaptées lors d'un accouchement inopiné	13H00 - 14H00
- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée ; pratiquer un dégagement d'urgence le cas échéant	14H00 - 16H15
- Réaliser un bilan circonstanciel, un bilan des fonctions vitales et un bilan complémentaire.	
- Alerter le service d'aide médicale urgente ; - Connaître et comprendre l'usage des autres numéros ; - Savoir transmettre les observations et suivre les conseils donnés	
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec matériel (défibrillateur automatisé externe, chariot d'urgence, matériel embarqué...)	16H15 - 16H30
- Synthèse, renforcement et conclusion	

/ Modalités d'évaluation

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Evaluations sommatives
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue :
120 bénéficiaires en 2021
122 bénéficiaires en 2022
102 bénéficiaires en 2023

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :
97,4 % de satisfaction en 2021
96 % de satisfaction en 2022
95,8 % de satisfaction en 2023
Taux d'obtention de l'attestation de formation :
100 % d'obtention depuis 2019

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Contact

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive
64046 PAU CEDEX
05.59.92.50.82

Email : cesu64b@gmail.com

REALISATION D'UN ECG ET REPERAGE DES ANOMALIES

/ Contexte

Formation conforme au Décret de compétence infirmier(e) N° - 2004-802 du 29 juillet 2004

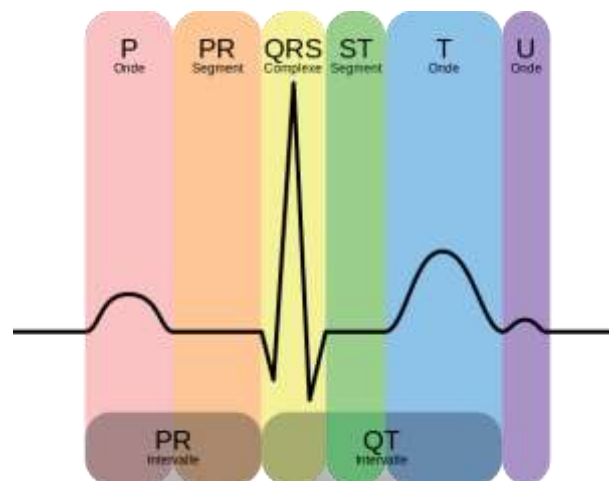
/ Objectif professionnel

Réaliser un ECG dans des conditions optimales et en repérer et transmettre les éventuelles anomalies.

/ Objectifs opérationnels

Savoir réaliser un ECG

Savoir reconnaître un ECG normal et un ECG pathologique



/ Public concerné, prérequis et bénéficiaire

Formation destinée à l'ensemble des personnels professionnels de santé diplômés (titre quatre du code de la santé publique).

En fonction des protocoles de coopération établies au sein des établissements, la formation est accessible aux ambulanciers et aide soignants.

La formation peut accueillir jusqu'à 12 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée.

La convention de formation et la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe

Informations pratiques



Durée 3 heures.



Le calendrier des formations est disponible sur le site www.ch-pau.fr Rubrique SE FORMER - CESU



Lieu de formation :

En inter-établissement : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B – Centre Hospitalier de Pau

En intra-établissement : le CESU 64B peut organiser la formation dans vos locaux.



Coûts : 120 € par bénéficiaire pour l'intégralité de la formation, net de taxe. Le CESU n'assure la formation qu'avec un minimum de 6 bénéficiaires. Prendre contact directement avec le CESU.

Formation non assujettie à la T.V.A

Lieu de restauration :

Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du Centre Hospitalier de Pau.

Le repas sera facturé en supplément.

/ Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises Supports audio-visuels et multimédias Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 Formateurs du CESU dont un médecin urgentiste, par groupe
Sanction de la formation	Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation...

/ Contenu & Programme pédagogique

ENSEIGNEMENT ECG	
- Présentation de la formation	8H30 - 11H30
- Revoir l'anatomie et la physiologie du cœur	
- Connaître la méthodologie pour réaliser un ECG aux dérivations précordiales antérieures et un ECG aux dérivations précordiales droites et postérieures	
- Reconnaître un ECG normal	
- Reconnaître un ECG pathologique	
- Synthèse, renforcement et conclusion	

/ Modalités d'évaluation

- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue :

16 bénéficiaires en 2021

27 bénéficiaires en 2022

17 bénéficiaires en 2023

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

95,6 % de satisfaction en 2021

94 % de satisfaction en 2022

95,8 % de satisfaction en 2023

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Contact

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive

64046 PAU CEDEX

05.59.92.50.82

Email : cesu64b@gmail.com

UTILISATION DU MEOPA

MÉLANGE ÉQUIMOLAIRE
OXYGÈNE-PROTOXYDE D'AZOTE

/ Contexte

Formation conforme au Décret de compétence infirmier
N° - 2004-802 du 29 juillet 2004

/ Objectif professionnel

Acquérir les connaissances nécessaires à l'utilisation du
MEOPA en toute sécurité.

/ Objectifs opérationnels

- Connaître les modalités de préparation, d'administration.
- Réaliser une surveillance d'un patient placé sous MEOPA.
- Savoir faire face à une difficulté ou un dysfonctionnement lors de son utilisation..



/ Public concerné, prérequis et bénéficiaire

Formation destinée aux personnels habilités à manipuler
du MEOPA (médecin, infirmier, ...) ou à participer à son
utilisation (aide-soignant, auxiliaire de puériculture...)

La formation peut accueillir 10 à 12 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au
CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après
vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin
et la formation demandée.

La convention de formation et la convocation sont
envoyées en amont de la formation soit à l'employeur
soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription. Les inscriptions
restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe

Informations pratiques



Durée 3 heures.



Le calendrier des formations est disponible
sur le site www.ch-pau.fr Rubrique SE
FORMER - CESU



Lieu de formation :

En inter-établissement : la formation se
déroule au sein des locaux du CESU 64B –
Centre Hospitalier de Pau

En intra-établissement : le CESU 64B peut
organiser la formation dans vos locaux.



Coûts : 120 € par bénéficiaire pour
l'intégralité de la formation, net de taxe. *Le
CESU n'assure la formation qu'avec un minimum
de 6 bénéficiaires. Prendre contact directement
avec le CESU.*

Lieu de restauration :

Il est possible de prendre son repas au sein
des selfs réservés au personnel du Centre
Hospitalier de Pau.

Le repas sera facturé en supplément.

/ Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table...) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises Supports audio-visuels et multimédias Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 Formateurs CESU par groupe
Sanction de la formation	Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation

/ Contenu & Programme pédagogique

- Présentation de la formation	8H30 - 9H00
- Connaitre le MEOPA et ses modalités d'utilisation	9H00
- Montage d'un circuit et précautions d'utilisation	-
- Administration et surveillance spécifique d'un patient placé sous MEOPA	11H15
- Synthèse, renforcement et conclusion	11H15 - 11H30

/ Modalités d'évaluation

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue :

39 bénéficiaires en 2021

Formation non dispensée en 2022

12 bénéficiaires en 2023

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

97,4 % de satisfaction en 2021

Formation non dispensée en 2022

97,3 % de satisfaction en 2023

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

CONTACT

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive

64046 PAU CEDEX

05.59.92.50.82

Email : cesu64b@gmail.com

INFIRMIER ET MEDECIN EN SALLE D'ACCUEIL DES URGENCES VITALES (SAUV)



/ Contexte

Formation conforme à/au :

Décret de compétence infirmier(e) N° - 2004-802 du 29 juillet 2004. Décret n° 2006-577 du 22 mai 2006 relatif aux conditions techniques de fonctionnement applicables aux structures de médecine d'urgence et modifiant le code de la santé publique. Circulaire DH 9 C/DGS 3 E n° 76 du 22 janvier 1988 relative à l'équipement individuel du personnel des S.A.M.U. et des S.M.U.R.

Référentiel de compétences infirmières en médecine d'urgence de la SFMU – Juin 2008

/ Objectif professionnel

Développer les compétences des professionnels infirmiers exerçant ou amenés à exercer dans une salle d'accueil des urgences vitales dans un service d'urgences.

/ Objectifs opérationnels

Identifier le rôle IDE dans la prise en charge d'une urgence vitale en équipe médicale constituée au sein d'une SAUV, en lien avec les organisations hospitalières et les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques.

Maîtriser les techniques et organisations spécifiques au travail paramédical en SAUV

Connaitre et mettre en œuvre une organisation efficace, une communication adaptée, et une collaboration pluri professionnelle efficiente.

/ Public concerné, prérequis et bénéficiaire

- Formation destinée à l'ensemble des infirmier(e)s travaillant ou étant amené à travailler en SAUV adultes ou pédiatrique.

Prérequis : Etre Infirmier Diplômé d'Etat et travailler dans une structure d'urgences adultes ou pédiatriques.

La formation peut accueillir 5 à 8 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée.

La convention de formation et la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

Informations pratiques



Durée 2 sessions de 2 jours consécutifs soit 28 heures. 8h30 – 12h00 / 13h00 – 16h30



Le calendrier des formations est disponible sur le site www.ch-pau.fr Rubrique SE FORMER- CESU



Lieu de formation :

En inter-établissement : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B – Centre Hospitalier de Pau



Coûts : 250 € par jour de formation soit 1000 € pour l'intégralité de la formation, net de taxe
Frais à la charge du bénéficiaire : Repas (si non pris en charge par l'employeur), tenus civile pour la pause repas et tenue de travail opérationnelle avec petit matériel (stylo, ciseau, frontale...)

Formation non assujettie à la T.V.A

Lieu de restauration :

Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du Centre Hospitalier de Pau.

Le repas sera facturé en supplément.

/ Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table...) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises Supports audio-visuels et multimédias Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 Formateurs CESU, expérimentés en SAUV ou en soins critiques
Sanction de la formation	Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation

/ Contenu & Programme pédagogique

JOUR 1

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE L'ORGANISATION ELEMENTAIRE AU TRAVAIL EN SAUV		
- Présentation de la formation		8H30 - 10H00
- Connaître le cadre historique et législatif des SAUV		
- Connaître les critères d'admission en SAUV et la procédure standardisée d'entrée en SAUV		10H15 - 12H00
- Mettre en œuvre une procédure d'entrée en SAUV (MES)		
- Gérer le scope et le monitoring des patients en SAUV		13H00 - 14H45
- Connaître le bilan initial d'un patient en SAUV		
- Connaître le rôle infirmier lors de l'accueil d'une personne ventilée en SAUV		15H00 - 16H30
- Appréhender le rôle infirmier lors d'une intubation (MES)		
- Gérer l'entrée en SAUV et la prise en charge d'un ACR adulte en équipe		
- Synthèse, renforcement et conclusion		

JOUR 2

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DU TRAVAIL EN SAUV FACE A UNE SITUATION COMPLEXE		
- Rappels de la veille		8H30 - 10H00
- Connaître les grands principes d'organisation d'équipe en SAUV et de « Team resource management »		
- Gérer une équipe paramédicale, et prendre une place de team leader		10H15 - 12H00
- Connaître les règles de communication en situation d'urgence complexe		
- Appliquer une communication adaptée en SAUV (MES)		13H00 - 14H45
- Maîtriser l'utilisation de garrots, les règles et méthodes de conversion		
- Maîtriser les différentes indications et méthodes de défibrillation cardiaque		15H00 - 16H30
- Connaître la physiopathologie et méthode de correction des troubles thermiques		
- Assurer la prise en charge d'une douleur thoracique en position de team leader (MES)		
- Assurer la prise en charge d'un ACR en position de team leader (MES)		

/ Contenu & Programme pédagogique (suite)

JOUR 3

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DU TRAVAIL EN SAUV FACE A UNE REANIMATION LOURDE (POLYTRAUMATISE, ETC...)		
- Assurer la prise en charge d'un patient en SAUV (MES)		8H30
- Remobiliser les acquis des J1 et J2		-
- Gérer une transfusion sanguine massive en urgence		10H00
- Maitriser le rôle infirmier relatif à la pose et l'utilisation d'un cathéter artériel		10H15
- Assister un médecin lors de la pose d'un cathéter artériel (MES)		-
		12H00
- Maitriser le rôle infirmier relatif lors de la pose et l'utilisation des voies centrales et cathéters intra osseux par le médecin		13H00
- Réaliser l'assistance IDE à la pose d'une voie veineuse centrale (MES)		-
		14H45
- Maitriser l'utilisation des catécholamines, la gestion des vecteurs et des matériels		
- Connaître l'organisation et le conditionnement d'un patient de SAUV pour son transport		15H00
- Réaliser une prise en charge complète d'un patient polytraumatisé en équipe (MES)		-
		16H30
- Synthèse, renforcement et conclusion		

JOUR 4

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DU TRAVAIL EN SAUV ET MISES EN SITUATION		
- Rappels de la veille		8H30
- Maitriser le rôle infirmier sur la pose d'un drain thoracique		-
		10H00
- Assister un médecin lors de la pose d'un drain thoracique		
- Connaître les principes de gestion d'un accouchement inopiné en SAUV		10H15
- Connaître les principes du stress en situation d'urgence et les techniques de coping		-
		12H00
- Mises en situation d'évaluation		13H00
		-
		14H45
- Mises en situation d'évaluation		15H00
		-
		16H30
- Synthèse, renforcement et conclusion		

/ Modalités d'évaluation

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue : Nouvelle formation : 4 bénéficiaires en 2021 7 bénéficiaires en 2022 14 bénéficiaires en 2023
Niveau de performance Taux de satisfaction globale des bénéficiaires : Nouvelle formation : 99,6 % de satisfaction en 2021 99,3 % de satisfaction en 2022 99,3 % de satisfaction en 2023

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

CONTACT

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive

64046 PAU CEDEX

05.59.92.50.82

Email : cesu64b@gmail.com

INFIRMIER SMUR (SERVICE MOBILE D'URGENCE ET DE RÉANIMATION)



/ Contexte

Formation conforme à : Décret de compétence infirmier(e) N° - 2004-802 du 29 juillet 2004. Décret n° 2006-577 du 22 mai 2006 relatif aux conditions techniques de fonctionnement applicables aux structures de médecine d'urgence et modifiant le code de la santé publique. Circulaire DH 9 C/DGS 3 E n° 76 du 22 janvier 1988 relative à l'équipement individuel du personnel des S.A.M.U. et des S.M.U.R.
Référentiel de compétences infirmières en médecine d'urgence de la SFMU – Juin 2008

/ Objectif professionnel

Développer les compétences des professionnels infirmiers exerçant ou amenés à exercer dans un service de SMUR, pour en faciliter l'intégration.

/ Objectifs opérationnels

Identifier le rôle IDE dans la prise en charge d'une urgence vitale pré-hospitalière en équipe médicale constituée, en lien avec les organisations nationales des services de secours pré-hospitaliers et les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques.

Maîtriser les techniques et organisations spécifiques au travail paramédical en pré-hospitalier (travail en espace réduit, en mouvement, en milieux contraints, etc...).

Connaitre et mettre en œuvre une organisation efficace, une communication adaptée, et une collaboration pluri professionnelle efficiente.

/ Public visé, prérequis et bénéficiaire

-Formation destinée aux infirmier(e)s travaillant dans une structure d'urgence et étant amenés à exercer en pré-hospitalier.

Prérequis : Etre Infirmier Diplômé d'Etat et disposer d'une expérience professionnelle au sein d'un SMUR

La formation peut accueillir 4 à 5 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée.

La convention de formation et la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

Informations pratiques



Durée 2 jours consécutifs soit 14 heures.
8h30 – 12h00 / 13h00 – 16h30



Le calendrier des formations est disponible sur le site www.ch-pau.fr Rubrique SE FORMER- CESU



Lieu de formation :

En inter-établissement : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B – Centre Hospitalier de Pau

En intra-établissement : le CESU 64B peut organiser la formation dans vos locaux.



Coûts : 250 € par jour de formation, soit 500 € pour son intégralité, net de taxe.

Frais à la charge du bénéficiaire : Repas (si non pris en charge par l'employeur), tenues civiles pour la pause repas et tenue de SMUR opérationnelle avec petit matériel (stylo, ciseau, frontale...)

Formation non assujettie à la T.V.A

Lieu de restauration :

Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du Centre Hospitalier de Pau.

Le repas sera facturé en supplément.

/ Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs.
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table...). Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées.
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran. Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises. Supports audio-visuels et multimédias. Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts.
Intervenants	2 Formateurs infirmiers du CESU expérimentés en SMUR.
Sanction de la formation	Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation

/ Contenu & Programme pédagogique

JOUR 1

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE L'ORGANISATION ELEMENTAIRE AU TRAVAIL EN PRE-HOSPITALIER		
-	Présentation de la formation	
-	Identifier les textes et missions des SMUR	8H30
-	Identifier les exigences relatives au travail infirmier en SMUR	-
-	Connaitre les statistiques relatives à la typologie d'intervention classique	10H00
-	Se positionner par rapport à un référentiel de compétences normatif	10H15
-	Identifier les priorités d'apprentissage et le parcours classique d'intégration	-
-	Connaitre et mettre en œuvre l'organisation d'équipe, la répartition du travail et la communication liée au travail en pré-hospitalier	12H00
-	Connaitre et mettre en œuvre les principes d'organisation au travail individuel en pré-hospitalier (hygiène, sécurité, zones de travail etc...)	13H00
-	Gérer un ACR adulte en espace réduit, en équipe avec des sapeur-pompiers	-
-	Synthèse, renforcement et conclusion	14H45
		15H00
		-
		16H30

/ Contenu & Programme pédagogique (suite)

JOUR 2

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE L'ORGANISATION AU TRAVAIL PRE-HOSPITALIER FACE A UNE SITUATION COMPLEXE		
- Rappels de la veille		
- Gérer le conditionnement d'un patient adulte en ACR, en espace réduit et en équipe avec des sapeur-pompiers, pour transport en espace réduit		
- Installer un patient grave dans une unité mobile hospitalière afin de pouvoir travailler et assurer la sécurité du patient et des personnels		8H30 - 10H00
- Utiliser des techniques spécifiques de travail en mouvement pour assurer des soins en déplacement (IVD, VVP etc...)		
- Gérer un ACR pédiatrique en primo-intervenant		10H15
- Eprouver les ruptures de pattern et développer des outils de lutte		-
- Gérer les relations intra-équipe et en pluridisciplinarité (avec les différents corps d'état)		12H00
- Identifier les mécanismes de stress et d'usure psychologique liés au travail et connaître les stratégies classiques d'adaptation		13H00 - 14H45
- Connaître les organisations de travail spécifiques aux accidents sur la voie publique		
- Assurer la PEC de plusieurs victimes incarcérées dans un véhicule		
- Connaître les différentes techniques et organisations relatives au travail sous plafond, dans un véhicule ou hors sol		15H00 - 16H30
- Synthèse, renforcement et conclusion		

/ Modalités d'évaluation

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue : 11 bénéficiaires en 2021 9 bénéficiaires en 2022 Pas de formation dispensée en 2023
Niveau de performance Taux de satisfaction globale des bénéficiaires : 99,2 % de satisfaction en 2021 95,2 % de satisfaction en 2022

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

CONTACT

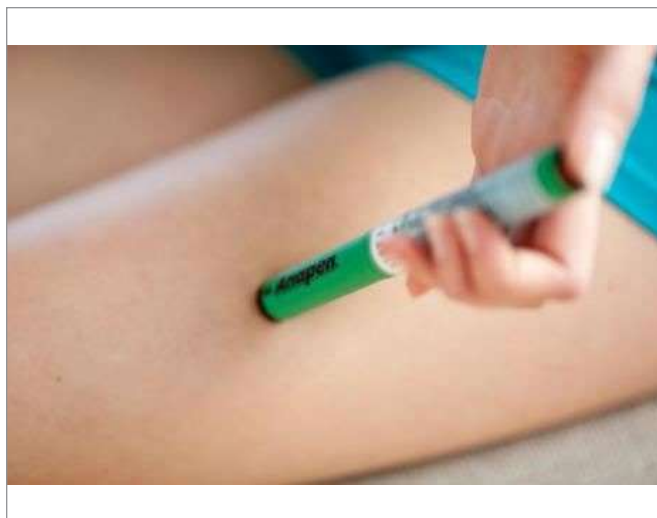
Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive
64046 PAU CEDEX
05.59.92.50.82

Email : cesu64b@gmail.com

PRISE EN CHARGE D'UNE VICTIME PRESENTANT UN CHOC ANAPHYLACTIQUE



/ Contexte

Formation conforme au décret de compétence infirmier(e) N° - 2004-802 du 29 juillet 2004. Formation en lien avec l'instruction : N°DGOS/PF2/R3/DGS/PP2/2014/32 du 24 janvier 2014 relative aux modalités d'utilisation des spécialités à base de fer injectable.

/ Objectif professionnel

Être en capacité d'identifier et de prendre en charge un patient victime d'un choc anaphylactique.

/ Objectifs opérationnels

-Nommer et reconnaître les 4 stades d'une réaction anaphylactique.

-Mettre en œuvre les actes conservatoires jusqu'à l'arrivée du médecin.

-Connaître les thérapeutiques spécifiques en rapport avec le traitement d'un choc anaphylactique.

/ Public visé, prérequis et bénéficiaire

Formation destinée à l'ensemble des professionnels de santé diplômé ou en formation (titre quatre du code de la santé publique).

Aucun prérequis.

La formation peut accueillir jusqu'à 12 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée.

La convention de formation et la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

Informations pratiques



Durée : 3 heures.



Le calendrier des formations est disponible sur le site www.ch-pau.fr Rubrique SE FORMER - CESU



Lieu de formation :

En inter-établissement : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B – Centre Hospitalier de Pau

En intra-établissement : le CESU 64B peut organiser la formation dans vos locaux.



Coûts : 120 € par bénéficiaire pour l'intégralité de la formation, net de taxe. *Le CESU n'assure la formation qu'avec un nombre minimum de bénéficiaires. Prendre contact directement avec le CESU.*

Frais à la charge du bénéficiaire : Tenue, Repas (si non pris en charge par l'employeur)

Lieu de restauration :

Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du Centre Hospitalier de Pau.

Le repas sera facturé en supplément.

/ Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table...) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises Supports audio-visuels et multimédias Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	1 Formateurs du CESU.
Sanction de formation	Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation

/ Contenu & Programme pédagogique

ENSEIGNEMENT A LA PRISE EN CHARGE D'UNE REACTION ANAPHYLACTIQUE	
- Présentation de la formation	14H00 - 14H20
- Identifier les 4 grades de la réaction anaphylactique	14H20
- Connaître les traitements en lien avec chaque grade	- 15H45
- Pratiquer la préparation de l'épinéphrine et savoir utiliser un Auto Injecteur d'Adrénaline (AIA)	15H50 - 16H15
- Echanger autour de pratiques et des difficultés rencontrées dans le quotidien	16H15
- Synthèse, renforcement et conclusion	- 17H00

/ Modalités d'évaluation

- Fiches de suivi et d'évaluation.
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue :

6 bénéficiaires en 2021

8 bénéficiaires en 2022

5 bénéficiaires en 2023

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

99,2 % de satisfaction en 2021

96 % de satisfaction en 2022

100 % de satisfaction en 2023

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

CONTACT

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive

64046 PAU CEDEX

05.59.92.50.82

Email : cesu64b@gmail.com

REANIMATION DU NOUVEAU-NE EN URGENCE A LA NAISSANCE



/ Contexte

Décret n°98-900 du 9 octobre 1998 relatif aux conditions techniques de fonctionnement auxquelles doivent satisfaire les établissements de santé pour être autorisés à pratiquer les activités d'obstétrique, de néonatalogie ou de réanimation néonatale et modifiant le code de la santé publique.

Décret n° 2006-577 du 22 mai 2006 relatif aux conditions techniques de fonctionnement applicables aux structures de médecine d'urgence et modifiant le code de la santé publique.

/ Objectif professionnel

Développer les compétences des professionnels devant faire face à la réanimation d'un nouveau-né présentant une défaillance lors de l'adaptation à la vie extra utérine.

/ Objectifs opérationnels

Comprendre les évolutions physiologiques d'un nouveau-né dans ses premières minutes de vie.

-Assurer une RCP avancée selon les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques.

Maîtriser les techniques et organisations spécifiques à la réanimation du nouveau-né en salle de naissance et en pré-hospitalier.

/ Public visé, prérequis et bénéficiaire

-Formation destinée à l'ensemble des personnels travaillant ou étant amené à travailler en salle de naissance, en service d'urgence ou en pré-hospitalier.

Prérequis : Etre un professionnel de santé relevant de la partie IV du code de la santé publique.

La formation peut accueillir 6 à 10 bénéficiaires.

/ Modalités et délais d'accès

Le formulaire d'inscription est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée. La convention de formation ainsi que la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription, les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe.

Informations pratiques



Durée Une journée, soit 7 heures.
8h30 – 12h00 / 13h00 – 16h30



Le calendrier des formations est disponible sur le site www.ch-pau.fr Rubrique SE FORMER - CESU



Lieu de formation :

En inter-établissement : la formation se déroule au sein des locaux du CESU 64B

En intra-établissement : le CESU 64B peut organiser la formation dans vos locaux.



Coûts : 250€ par bénéficiaire pour la formation, net de taxe.

Frais à la charge du bénéficiaire : Repas (si non pris en charge par l'employeur)

Formation non assujettie à la T.V.A

Lieu de restauration :

Il est possible de prendre son repas au sein des selfs réservés au personnel du Centre Hospitalier de Pau.

Le repas sera facturé en supplément.

/ Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table...) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises Supports audio-visuels et multimédias Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	1 Formateur CESU réanimateur pédiatrique 1 Formateur CESU paramédical expérimenté
Sanction de la formation	Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation

/ Contenu & Programme pédagogique

ENSEIGNEMENT THEORIQUE ET PRATIQUE DE LA REANIMATION DU NOUVEAU-NE		
- Présentation de la formation		8H30
- Identifier les acquis préexistants (pré-test)		-
- Comprendre la physiologie et la physiopathologie du nouveau-né à la naissance		10H00
- Maîtriser les gestes techniques relatifs à la réanimation cardiopulmonaire avancée du nouveau-né (ventilation, massage cardiaque externe, intubation, pose de cathéters ombilicaux)		10H15
- Comprendre l'organisation générale d'une équipe lors de la RCP avancée du nouveau-né		-
- Comprendre le rôle individuel de chacun dans la RCP avancée d'un nouveau-né.		12H00
- Mises en situation sur mannequin monitoré		13H00
- Mises en situation sur mannequin monitoré		-
- Synthèse, renforcement, post test et conclusion		14H45
		15H00
		-
		16H30

/ Modalités d'évaluation

- Pré-test et post test écrits
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue :

31 bénéficiaires en 2021

28 bénéficiaires en 2022

24 bénéficiaires en 2023

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

98,7 % de satisfaction en 2021

98,6 % de satisfaction en 2022

96,1 % de satisfaction en 2023

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

CONTACT

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive

64046 PAU CEDEX

05.59.92.50.82

Email : cesu64b@gmail.com

CHARIOT D'URGENCE



/ Contexte

Utilisation et gestion d'un chariot d'urgence : travaux pratique en Institut de Formation de Soins Infirmiers (IFSI)

Enseignement **UE 4.3 SEMESTRE 4.**

/ Objectif professionnel

Utiliser de façon optimale et adaptée, un chariot d'urgences lors de la prise en charge d'un patient en détresse vitale.

/ Objectifs opérationnels

Connaitre la composition standard d'un chariot d'urgences, et être en capacité de l'utiliser pour faire face à une urgence vitale

Utiliser des techniques et organisations spécifiques au travail en équipe face à une urgence vitale avec matériel.

/ Public visé, prérequis et bénéficiaire

-Formation destinée aux étudiants en formation au sein d'un IFSI/

Prérequis : AFGSU Niveau 2

La formation peut accueillir 8 à 12 bénéficiaires par groupe.

/ Modalités et délais d'accès

La demande de prestation de formation est à adresser par courriel au CESU à l'adresse cesu64b@gmail.com

Le CESU s'organise avec l'IFSI pour former l'ensemble des étudiants de leur institut.

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée.

La convention de formation est envoyée en amont de la formation soit à l'employeur soit au bénéficiaire.

Informations pratiques



Durée 2 heures, organisées en coordination avec l'IFSI



Dates de formation programmées en accord entre le CESU et l'IFSI.



Lieu de formation :

En intra-établissement : le CESU 64B organise la formation dans l'établissement demandeur.

Lieu de restauration :

Le repas est libre, conformément à l'organisation habituelle de l'IFSI



Coûts : 20 € par bénéficiaire pour l'intégralité de la formation, net de taxe. *Le CESU n'assure la formation qu'avec un minimum de 50 bénéficiaires. Prendre contact directement avec le CESU.*

Frais à la charge du bénéficiaire : Tenue professionnelle

Formation non assujettie à la T.V.A

/ Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les bénéficiaires et les formateurs
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active (Quizz, Tour de table...) Mises en situation pratiques (MSP) contextualisées
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée avec vidéo projecteur et écran Supports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises Supports audio-visuels et multimédias Supports pédagogiques transmis à la demande du bénéficiaire par mail. Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires au sein du centre de documentation et d'information des instituts
Intervenants	2 IDE formateurs par groupe de 12 étudiants.

/ Contenu & Programme pédagogique

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES VITALES AVEC CHARIOT D'URGENCE	
- Réactiver les connaissances antérieures sur le chariot d'urgences et son utilisation - Assurer la PEC d'une détresse respiratoire (MSP – mise en situation professionnelle) - Découvrir un algorithme simple et universel de réaction face à une urgence en service de soins - Maîtriser les principes de base de l'organisation en équipe face à une situation d'urgence - Maîtriser l'organisation élémentaire pour le pose d'une VVP en situation d'urgence - Connaître une méthode de calcul simple pour la dilution des médicaments d'urgences	02H00
- Assurer la PEC d'une détresse hémorragique (MSP) - Appliquer l'algorithme simple et universel de réaction face à une urgence en service - Utiliser des techniques spécifiques pour assurer la sécurité de la manipulation d'aiguilles et/ou de cathéters en situation d'urgences - Gérer la répartition et l'organisation des zone de travail	
- Assurer la PEC d'une détresse neurologique (MSP) - Maîtriser l'algorithme simple et universel de réaction face à une urgence en service - Découvrir les principes de communication d'équipe en situation d'urgences - Comprendre les principes d'organisation généraux, même face à un geste non maîtrisé	
- Assurer la PEC d'un ACR en chambre (MSP)	
- Remobiliser les connaissances/compétences sur la RCP (réanimation cardio- pulmonaire) de niveau « secourisme » (BLS – Basic Life Support)	
- Découvrir l'algorithme BLS/ALS (Advanced Life Support)/Causes réversibles	
- Gérer l'organisation d'équipe pour réaliser un ALS (accès vasculaire, adrénaline...)	
- Débriefing général, renforcement et conclusion	

/ Modalités d'évaluation

- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, mises en situation...)
- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

/ Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement

Bénéficiaire(s) accueilli(s) en formation professionnelle continue :

88 bénéficiaires en 2021

82 bénéficiaires en 2022

86 bénéficiaires en 2023

Niveau de performance

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires :

96 % de satisfaction en 2021

92 % de satisfaction en 2022

95 % de satisfaction en 2023

/ Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'informations : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

CONTACT

Pour toute question administrative, pédagogique ou en lien avec une situation de handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT du CESU

4, Boulevard Hauterive

64046 PAU CEDEX

05.59.92.50.82

Email : cesu64b@gmail.com



Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence - SAMU 64B

 4, boulevard Hauterive - 64046 PAU Cedex

 05 59 92 50 82  cesu64b@gmail.com